

CALENDRIER DE CONSERVATION DES DOCUMENTS ET DONNEES PRODUITS DANS LE CADRE D'EXAMEN EN LIGNE

Un calendrier de conservation (également appelé "tableau de gestion" ou "référentiel de conservation") est un tableau qui fixe pour chaque type de documents un délai de conservation (dit "durée d'utilité administrative" ou DUA) durant lequel le service ou l'organisme producteur doit obligatoirement conserver le document.

Lorsque ce délai est écoulé un traitement final lui est appliqué :

- conservation définitive et versement au service d'archives compétent **(C)**
- tri et échantillonnage, avec conservation d'une partie des documents et destruction des autres **(T)**
- élimination définitive **(D)**

***Attention, les modalités de tri ne sont pas les mêmes par département. Veuillez vous rapprocher de l'archiviste de votre établissement ou à défaut du service d'archives départemental.**

En déposant les documents listés ci-dessous sur la plateforme Moodle examens en ligne vous contribuez à la conservation de documents ayant une valeur juridique (en cas de recours gracieux ou contentieux) et/ou historique (ils permettront de futures recherches sur le sujet).

TYPE DE DOCUMENT	DELAI DE CONSERVATION	TRAITEMENT FINAL	MODALITES DE TRI	REFERENCE JURIDIQUE	DELAI DE COMMUNICABILITE	OBSERVATIONS
Toutes pièces relatives aux jurys	5 ans	Destruction (D)	/	Instruction DAF DPACI/RES/2005/003	50 ans	/
Procès-verbaux de tenue à distance d'une épreuve d'examen/ documents ou données retraçant le déroulement des examens	3 ans	Tri (T)*	*	Instruction DAF DPACI/RES/2005/003	50 ans	Les fichiers logs, historiques des activités qui retracent le déroulement des examens, font partie des pièces à conserver au moins 3 ans.
Trace numérique de connexion à la plateforme et de consultation du sujet	1 an	Destruction (D)	/	Instruction DAF DPACI/RES/2005/003	50 ans	La trace numérique remplace ici, dans le cadre d'un examen à distance, la liste d'émargement des étudiants
Copies d'examen/Tout type d'épreuve	1 an	Tri (T)	*	Instruction DAF DPACI/RES/2005/003	50 ans	Aucune distinction n'est faite entre les modèles d'examens possibles (QCM, dissertation, questions courtes, dossier, rendus audiovisuels etc.).
Sujets d'examens	2 ans	Conservation (C)	/	Instruction DAF DPACI/RES/2005/003	immédiatement communicable	Les sujets d'examen ont une valeur probante, peuvent servir de justificatif en cas de contentieux en plus de leur intérêt historique.